

Encore la girafe

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 52

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

'NA LETTRA A N'ON BOUN'AMI

Lozena, pè la maïti de dècembro.

Mon pouro Toine, que i'amo tant,

Lai a dza trài senanné que su via de l'ottò et que su vegniàti à maïtre dein onna caràte de pè Lozena. T'i possibillie quemet lo teimps l'a passà : quemet dâi z'èpèlues ! Mè seimblie que l'è l'autrhi qu'on ètâi lè dod, setà per dessus lo plliot derrâi noutra grandze et que te mè desâi de elliu mots tant dâo, tant dâo ! On pâo pas tî lè craire, elliu mots, mâ cein fâ tot parâi pllièzi et on a lo tieur quemet l'estoma quand lè qu'on medze dau quegnu âi pere goliâ, que l'è justameint cli que i'amo lo mè. Te mè desâi : « Luise, quand t'i pas avoué mè, ie su quemet on petit caïon que l'è via de la trouë. » T'ein rappele-to ? L'è pas aobllia, me ! L'è dâi z'affère que restant po tota la via et l'éternità, quemet dit lo menistre. Mè assebin, ie pu bin te dere, ora, que t'i mon boun'ami, à de bon, mon boun'ami Toine que i'amo tant.

La dama, que l'è dan ma maïtra, l'è onna grant' ètalla, chètse quemet on lan, avoué on nâ asse poeintu qu'on cro de fochâo et on mor asse prin qu'on cabri que vint d'itrè fé. A part cein, sarâi prau galèza, ma l'è tota la dzornâ à bramâ, à pioulâ, à nyoussi, à miaulâ qu'on djurerâi que l'a avalâ on tsat et onna rata. N'è jamé conteinta de rein ; quie qu'on lâi diesse po la rabonnâ, l'è to ma mière m'a fé, atant pessî dein lo lé po lo fère débordâ.

Lo monsu n'è pas pîre dinse po teimpètà et sacremeintâ ; on vâi que sò d'onna bouna maïson, quemet ein a per lsi no.

Por quant à l'ovràdzo, lâi a bin de l'ovràdzo, mâ n'è pas piasse pénâbllie de d'écouèâ de la rontire ; mè faut rëcourâ tota la dzornâ po lo moeint, ma la maïtra m'a de que se continuâvo dinse, mè farâi couâre pè la cousena su on gros potager. Clli potager n'è pas tant quemoûdo, por cein que l'è quemet lè dzenelhie : n'a rein qu'on perte ; faut tot fère pè lo mimo, mâ, quand on lâi è habitua, l'affère va tot parâ.

Tè foudrà m'einvouyassebin on mot de beliet po mè dere que te t'einnouye bin de mè. Mè, ie su tota tiura de té.

Adieu, mon Toine po la via ; ie t'eimbrasso que ne pu pas pi.

Ta Luise.

Potse-scritoume. l'è aobllia de tè dere que noutron maïtre n'è rein fier : ie dor assebin avoué mè qu'avoué la dama.

MARC A LOUIS.

MESDAMES !

QUAND vous arborez de façon provocante les grands chapeaux qui vous ont valu tout récemment tant de compliments aigres-doux ; quand vous vous soumettez, résignées, au supplice de la robe en fourreau de parapluie, qui dénonce brutalement des attraits que l'on aime surtout à deviner, vous ne vous demandez pas d'où vient cette mode à laquelle vous vous soumettez si docilement ? Vous savez qu'elle vient de Paris

Il suffit, en effet, qu'une Parisienne jeune et jolie ou plus ou moins en vue, inaugure quelque nouvelle forme de robe ou de chapeau, pour qu'aussitôt les élégantes des cinq parties du monde en fassent autant. Cette servile imitation autoriserait une comparaison très juste, sinon très flatteuse pour le sexe qui prétend, depuis les temps les plus anciens, au sceptre de la grâce et aujourd'hui, chose curieuse, à celui de l'indépendance.

Mais vous ne vous êtes, sans doute, jamais demandé comment ces modes, parfois si bizarres, pouvaient prendre naissance et être lancées ?

Eh bien, voici :

Un couturier de Paris, en renom, a une idée, une bonne idée : jupe à godets ondulée, corsets

Louis XVI tombant droit des goussets à la taille, ou veste crânement coupée. Il s'en va trouver une jolie actrice et lui propose de l'habiller pour la prochaine pièce qu'elle va créer. Il connaît déjà l'héroïne qu'elle doit incarner, et il saura lui tailler à la fois une jolie toilette et un succès.

Il montre des croquis, dessinés par les meilleurs artistes, car les prix de Rome ne dédaignent pas de s'occuper de mode ! Après avoir drapé des péplums sur des statues grecques, les pensionnaires de la villa Médicis éprouvent un très vif plaisir à épingler des étoffes sur les séduisantes Parisiennes. Neuf fois sur dix l'actrice accepte, elle daigne être encore plus jolie, encore plus femme, encore plus gamin, moitié duchesse.

Et voilà une mode lancée !

LA SOUPE ET LES TOURTES DE NOËL

Nous détachons le passage suivant du savoureux ouvrage de César de Saussure, intitulé *Lettres et voyages* (1725-1729).

Le jour de Noël est une grande fête chez tous les chrétiens, puisque c'est celle de la naissance du Sauveur. Mais les Anglois ont dans ce tems-là plusieurs usages qui leur sont particuliers. Ils se font alors les uns aux autres plusieurs compliments qu'on ne se fait ailleurs qu'au nouvel an, en se souhaitant *a merry Christmas and a happy New Year*, c'est-à-dire « un joyeux Noël et heureuse année ». C'est dans ce tems-là qu'on donne les étrennes qui sont une pratique dont personne ne peut se dispenser, et qui va assez loin, lorsqu'on a beaucoup de relations. Le jour de Noël, on garnit de laurier, de romarin et autres plantes vertes, les églises, les entrées des maisons, les salles ou vestibules et les cuisines ; je ne saurais vous dire d'où vient cet usage. Tout le monde depuis le roi jusqu'à l'artisan, mange ce jour-là des soupes et des tourtes de Noël. La soupe de Noël, *Christmas porridge*, est un mets que peu d'étrangers trouvent de leur goût. Jugez s'il doit être bon : ils font cuire dans du bouillon des raisins secs, des raisins de Corinthe, et des pruneaux avec beaucoup d'épices ; les riches y joignent du vin, les autres y mettent de la bière. Si c'est un grand régal pour les Anglois, ce n'en est pas un pour moi. Il n'en est pas de même des *Christmas* ou *Mince-Pies*, c'est-à-dire tourte de Noël, dont tout le monde s'accommode. Ce sont des pâtés de viande hachée, où il y a beaucoup de raisins de Corinthe, de moëlle de bœuf, et d'autres bonnes choses. Il est à remarquer que l'on ne mange jamais de ces espèces de tourtes à la viande que durant les jours qui précèdent ou qui suivent Noël. Je ne saurais vous en dire la raison.

Le sel matrimonial. — Un tout jeune époux à un vieux mari :

— Je viens de recevoir la première facture pour les robes de ma femme ; elle est furieusement salée.

— Hé ! oui, mon jeune ami, c'est là le sel du mariage.

Pas de gêne. — Madame à sa nouvelle bonne :

— Vous ne serez pas surchargée de besogne, Marie, nous n'avons pas d'enfants.

— Oh ! que madame ne se gêne pas pour moi : je les adore.

POUR LA HOTTE DU BON-ENFANT

QUE de personnes, en ce moment, se creusent en vain la cervelle pour deviner ce qu'elles pourront bien offrir comme étrennes à ceux de leurs parents, amis et connaissances à qui elles désirent ou doivent en donner. Désir ou simple obligation, on aime à faire plaisir, le plus possible, aux destinataires de ces étrennes. Dans le premier cas c'est par affection, la chose est toute naturelle ; dans le second, c'est par spéculation ; on estime

alors, non sans raison, que puisqu'on fait la dépense, autant vaut qu'elle aille à celui qui en est le sujet.

Hélas, le choix, certes, ne fait pas défaut. Et c'est là sans doute ce qui cause notre embarras. Les livres, parmi les cadeaux, sont de ceux qui, en général, font plaisir toujours et à tous.

Qu'il nous soit permis d'en indiquer et d'en recommander quatre d'entre les plus nouveaux, et qui sûrement seront les bienvenus chez les personnes à la porte desquelles, accompagnés des vœux les meilleurs pour la nouvelle année, ils viendront frapper le matin de Noël ou du Jour de l'An.

Ces quatre livres sont là, sur notre table, aussi séduisants par leurs titres, par leur aspect extérieur, que par les promesses que donnent les noms seuls de leurs auteurs.

D'abord, c'est le *FOYER ROMAND*, étrennes littéraires pour 1910, édité par MM. *Payot et Cie*, à Lausanne, et auquel a collaboré toute l'élite de nos écrivains romands.

C'est ensuite, de la *librairie F. Rouge et Cie*, à Lausanne, *LA MOISSON EST GRANDE*, le dernier de Benjamin Vallotton, dont nous avons, il y a quelques semaines, reproduit un des chapitres les plus savoureux. C'est aussi, chez les mêmes éditeurs, *LE MARIAGE DE GERMAINE*, de Aloys de Molin, un roman lausannois plein de saveur.

Enfin, de chez MM. *Attinger frères, éditeurs*, à Neuchâtel, nous sont arrivés les *DERNIERS CONTES*, du Dr Châtelain, un auteur trop connu et trop aimé pour qu'il soit nécessaire d'en dire plus.

Voilà notre modeste avis. Faites-en ce qu'il vous plaira, mais il nous paraît que vous avez là le moyen tout trouvé de faire quatre heureux, et cela sans saigner votre portemonnaie. Cela aussi est bien à considérer, puisque la vie est si chère, dit-on, et que nombreux sont les candidats aux faveurs du Bon-Enfant.

ZIN ZIN

(Vieille chanson.)

Les épiciers, gens d'heureux caractère,
Du coin de l'œil ont un peu sourcillé :
Ils disent tous : « Ce qui nous désespère,
C'est le tarif pour le café grillé. »

Zin zin, zon zon zon

Par de tous petits centimes

Zin zin, zon zon zon

Nous payons les violons.

Les pharmaciens et les vendeurs de drogues
Connaissent mieux tous nos tempéraments.
Ils se sont dit : « Sachons garder la vogue,
Le vieux billon vaut bien les vieux onguents. »

Zin zin, etc.

Les professeurs, par leur tournure austère,
Bien plus qu'ailleurs, chez nous sont respectés,
En fait d'esprit, ils ont leur tabatière,
Ou pour le moins des béciques au nez.

Zin zin, etc.

Les avocats, ciel ! quelle fourmilière,
Nous en avons pour plaider notre droit ;
Ils sont pour nous comme au vent la poussière,
Plus il y en a et moins clair l'on y voit.

Zin zin, etc.

Ainsi chantaient nos pères.

ENCORE LA GIRAFE

On nous écrit que l'habile préparateur de la peau de la girafe du Musée de Lausanne, dont nous avons parlé il y a huit jours, se nommait Sommer et non Summer. Les Sommer ont acquis la bourgeoisie de Cottens.

*

Nous recevons également d'un de nos abonnés (M. G. B.) communication de l'entrefilet suivant, paru dans le *Courrier suisse* du 23 février 1844, qui, complétant l'article du *Conteur* du 11 décembre, montre que le squelette de girafe que possède notre Musée cantonal de géologie a la même origine que la girafe empaillée qu'on y admire encore.

Voici le dit entrefilet.

« On se rappelle sans doute la jeune girafe qui, l'an passé, a attiré l'attention de nombreux visiteurs ; elle n'a pu supporter l'apreté du climat de l'Allemagne et vient de périr à Francfort-

s.-Mein. Le musée a fait l'acquisition de son squelette au moyen du don généreux de M. Mayor de la Gordanne, dont une partie avait déjà servi à acheter la girafe empaillée qui orne depuis quelques mois une des salles de zoologie. »

LE NEZ, PREND GARDE !

Le nez est domaine public; ainsi en a décidé le tribunal d'un de nos cantons de la Suisse allemande.

Une ville de ce canton possède un habitant dont le nez est extraordinairement long et rouge. Il va sans dire que le droit de ce citoyen d'avoir un appendice ainsi fait est incontestable.

Donc ce nez, se promenant par les rues de la ville, rencontra un journaliste qui cherchait un sujet d'article. Le chroniqueur aux abois ne vit pas plus loin que ce nez : il rentra au bureau de rédaction et écrivit sur ce thème quelques variations railleuses.

Le nez se fâcha tout rouge, ce qui lui était d'ailleurs facile, et alla tout droit se casser sur la porte fermée du journaliste. Il fut plus heureux chez l'avocat voisin, qui se montra ravi d'instrumenter à propos de nez.

Le jour de l'audience, il y eut affluence énorme au palais de justice. Les nez rouges et colorés se mirent à droite de la salle; les autres, les pâles et les indifférents, se placèrent à gauche. Au milieu se tenait le plaignant, qui se chargea lui-même de défendre sa cause.

Il dit aux magistrats, qui se tiraient les favoris pour ne pas rire, que son nez était sobre, qu'on ne l'avait jamais vu se tremper au fond des verres, et que, s'il portait des couleurs éclatantes, c'était à sa nature chaude et sanguine qu'il fallait l'attribuer. Le propriétaire du nez litigieux fut presque éloquent.

Mais le tribunal, composé sans doute d'anciens journalistes, se montra intraitable : il proclama la liberté de la chronique et renvoya les plaideurs nez à nez.

LA VEUVE ET LE PHOTOGRAPHE

C'est pas une fable.

Une femme avait prié un artiste de venir la photographeur pleurant sur la tombe de son mari. Au jour dit, à l'heure indiquée, la veuve prend la pose dolente et fond en larmes. Elle pleure, pleure encore, pleure toujours. Larmes inutiles : le photographe ne vint pas.

La cliente, pas contente, a assigné alors le peu ponctuel opérateur en justice, lui réclamant 15 francs payés d'avance pour le cliché.

Le photographe allégué que la femme éplorée lui a donné un rendez-vous si vague qu'il s'est rendu on ne sait où, a cherché, a attendu inutilement plusieurs heures, après quoi, ne trouvant ni tombe, ni veuve, il s'en est allé.

Or, devinez quel fut le prononcé du juge? Nous vous le donnons en cent.

« Votre cliente, dit-il au photographe, voulait être photographiée pleurant sur la tombe de son mari. Cette photographie lui eût peut-être permis de trouver un second époux, séduit par cette fidélité mémorable. Donc, il y a préjudice; donc, rendez l'argent et indemnisez votre cliente pour son dérangement. »

POLITESSE ET GALANTERIE

Quand on est poli, on l'est avec tout le monde; on ne mesure pas son coup de champagne à la situation sociale de celle ou de celui à qui il s'adresse.

La baronne Staffe, à qui l'on demandait si l'on devait saluer une marchande, une ouvrière, répondit :

Une marchande est une femme, une ouvrière est une femme.

Quand un homme bien élevé entre dans un magasin tenu par une, deux ou trois femmes; il se découvre, et pour les clientes entrées avant lui et pour la marchande et ses aides.

La marchande ne doit pas l'engager à se couvrir, cela ne se fait qu'au dehors, en plein air.

Louis XIV ôtait son feutre à panache devant une blanchisseuse, et l'avant-dernier prince de Ligne saluait ses filles de basse-cour.

*

Victor Hugo était en omnibus. Une charmante jeune femme pénétra dans la voiture. Elle se dirige vers une stalle vide, mais un brusque arrêt des chevaux la fait tomber presque assise sur le poète.

La jeune femme, toute confuse, murmure :

— Je vous demande pardon, monsieur.

— Et moi, répond Victor Hugo, je vous remercie...

Nos gosses. — Une fillette se plaignait à son papa de n'avoir pas de petit frère.

— Mais, mon chou, je n'ai pas le moyen d'en avoir un, répond le père.

La fillette, après un moment de silence :

— Alors, dis, papa, puisque tu n'as jamais assez d'argent dans ton portemonnaie pour acheter un enfant tout fait, achètes-en au moins la graine. On la fera pousser à la maison et ça reviendra meilleur marché.

*

Un garçonnnet demandait tous les matins deux pièces d'un sou à son grand père, pour acheter du chocolat. Un jour, ce dernier fit observer au petit quémendeur que deux sous, chaque matin, c'était trop et qu'un sou était suffisant.

— Eh ben, dis, grand'papa, donne-moi un sou qui en vaut deux.

A Marseille. — Dis-moi donc, toi qui as voyagé, dis-moi donc si c'est ben une statue équestre qu'ils ont à Lyon.

— Hum ! p'têtre ben ; pour là-bas, ça peut aller ; mais ici ça serait tout au plus un buste.

Galanterie. — Dans le tramway, un garçonnnet cède galamment sa place à une demoiselle d'âge mûr, qui le remercie en minaudant :

— C'est très gentil, mon petit ami, d'offrir ainsi sa place aux dames...

— Oh ! réplique l'enfant, aux vieilles seulement !...

A la caserne. — C'est en France.

— Sergent, pourquoi le riz est-il contrebande de guerre ?

— Tu devrais savoir, blanc-bec, qu'avec le riz on fait de la poudre.

Pensée. — Mieux vaut marcher comme on peut que de perdre le temps à se lamenter de ce qu'on ne peut marcher mieux.

A. ROCHAT.

Vieux compte :

— As-tu réclamé à Chose ce qu'il te devait ?

— Ma foi, j'en ai envoyé un petit mot.

— Et ?...

— Il m'a répondu par un gros !

Les dix-sept municipaux.

L'édilité lausannoise a été élue la semaine dernière, par le Conseil communal. De même que dans la plupart des villes du canton, elle se compose de cinq membres. Jadis, elle était bien plus nombreuse : nous lisons dans un journal de 1840 que, le 23 octobre de cette année, fut prise par le Conseil communal de Lausanne « une résolution très importante, celle de réduire à neuf le nombre des membres de la Municipalité, qui était jusqu'ici de dix-sept. »

Le premier sermon à la prison.

On raconte d'un jeune pasteur inaugurant ses fonctions de chapelain d'un pénitencier, qu'il commença ainsi son sermon :

— Ce m'est une douce joie, de prendre la parole devant un auditoire aussi nombreux...

Les détenus, comme bien l'on pense, ne purent s'empêcher de sourire; et, comme, le prêche terminé, le naïf ecclésiastique leur fit entendre le cantique 10^{me}, ce fut à gorge déployée qu'ils chantèrent les deux premiers vers :

Laisse-moi, désormais,
Seigneur, aller en paix !

Tout à la joie ! — Tel est le mot d'ordre à la fin de l'année. Sincèrement ou non, avec ou sans enthousiasme, chacun y répond. Et pour satisfaire ce besoin de plaisir, théâtre, kursaal, cinématographes organisent des spectacles extraordinaires auxquels les amateurs accourent en foule.

Au Théâtre, dimanche — pas de matinée — le spectacle du soir sera composé de *Le Lys*, la pièce en 4 actes de P. Wolff et G. Leroux, et du *Truc du Brésilien*, un vaudeville désoyable, en 4 actes aussi. Voilà, certes, une soirée où l'on aura en toutes façons pour son argent. — Mardi 28, reprise de l'immense succès, *La dame de chez Maxim's*. — Jeudi 30, première de *La Belle Marseillaise*, une pièce à grand spectacle, en 4 actes, de Pierre Berton.

Au Kursaal, la *Veuve Joyeuse*, dont le succès fut immense, a fait hier soir ses adieux au public. Mais qu'on se rassure, son absence ne sera que momentanée; nous la reverrons en mars. D'ici là, nous aurons, entre autres, une reprise de *Favey et Grogmiz*, qui, avec leur ami l'*Assesseur*, tiendront la rampe durant toutes les fêtes de l'An. Il y aura des matinées les 1, 2 et 3 janvier. Le 6, dernière représentation de cette pièce, qui aura beaucoup fait rire.

Le Lumen, lui, vient de s'assurer une série de cinématogrammes vraiment sensationnels, puisqu'il s'agit des films rapportés par le lieutenant Shkleton de son expédition au pôle sud. D'une salle bien chaude et d'une moelleuse banquette, contempler les glaces du pôle, n'est vraiment point banal.

Le Lux, de son côté, n'a pas fait moins bien les choses; on y applaudit de nombreux films d'art, pour lesquels ont posé les meilleurs artistes parisiens; on y voit aussi Wilbur Wright et son aéroplane, puis des scènes comiques.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.

UNION VAUDOISE DU CREDIT LAUSANNE

Agences à Aigle, Aubonne, Avenches, Cully, Echallens, La Sarraz, Morges, Moudon, Nyon, Orbe, Oron, Rolle, Vallorbe, Vevey et Yverdon.

Prêts par billets et par cédules. — Escompte de papier. — Admission de comptes de crédit et de comptes de sociétaires avec ou sans garanties. — Crédits de constructions. — Avances sur titres et hypothèques.

Emission d'obligations à 3 3/4 0/0 et 4 0/0 d'intérêt. — Caisse d'épargne populaire (intérêt pour 1909 4 1/4 0/0). — Comptes-courants créanciers à vue 3 0/0, à 7 jours de préavis, 3 1/2 0/0. — Délégations hypothécaires à 4, 4 1/4 et 4 1/2 0/0, munies de coupons semestriels. — Ordres de bourse. — Location de compartiments de coffres-forts.

ASILE DES AVEUGLES

— LAUSANNE —

Vannerie : Malles de voyage, hottes, corbeilles à linge et à bois. — **Vannerie fine.**

Brosserie : Brosses fines et ordinaires de tous modèles.

Bonneterie : Châles, jupons, bas. Filets à provisions, à éponges, etc.

Cannage de chaises : On prend à domicile.

Adresser les commandes, gros et détail :

Asile des Aveugles, LAUSANNE

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

S. DEGALLIER

Le magasin est transféré en face du kiosque des Tramways, au bas des escaliers près la poste et la Banque cantonale.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODELES.
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1858 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ing^r Conseil